

un taux entièrement flottant. Permettez-moi de dire au député d'Edmonton-Ouest que sauf erreur—bien entendu, je peux me tromper—cela ne nuirait à personne. Qui le Canada concurrence-t-il? Qui aidons-nous en adoptant un taux stable. A quoi participons-nous? Si nous enlevions au dollar canadien son cours fixe, tout ce qui arriverait, c'est que les réserves que nous devons actuellement garder, quelqu'un d'autre pourrait les utiliser, un autre pays qui peut-être en aurait besoin. Le total des réserves internationales resterait le même. Au lieu de nous évertuer à maintenir le niveau de nos réserves pour soutenir notre dollar fixe, nous laisserions le dollar atteindre son propre niveau selon l'état du marché et le mouvement du commerce international. Plus besoin de nous préoccuper des réserves, compte tenu, bien entendu, de certaines limites, car aucun pays ne voudrait être totalement sans réserves pour soutenir sa monnaie.

Des mesures dans ce sens non seulement nous protégeraient sur le marché international, mais serviraient d'exemple à d'autres pays, en ce qu'elles les inciteraient à se libérer de cette vénération orthodoxe selon laquelle certains taux sont établis et conservés comme s'ils étaient en quelque sorte des symboles religieux, tandis qu'ils sont en réalité les éléments d'une sorte de camisole de force, absolument inutile pour les populations du globe et qui n'a de valeur que pour les grandes sociétés et les spéculateurs.

Il n'y a pas de doute que le bill actuel sera déféré au comité et en sortira avec les améliorations que le comité pourra y apporter. Les réserves supplémentaires deviendront disponibles et cette mesure réduira, pour un temps, la possibilité de crises internationales sous une forme ou sous une autre; pour un temps seulement. Mais, monsieur l'Orateur, ce que je tiens à signaler—et c'est la raison pour laquelle j'ai fait chorus avec les membres de mon parti le 3 décembre dernier—c'est que notre pays, comme membre important du Fonds monétaire international et comme grande nation industrielle, malgré le chiffre de sa population, ne devrait pas se contenter de ces mesures; il devrait envisager la possibilité d'un taux de changes flottant et songer à la mise en œuvre immédiate d'une sorte de «cheville rampante».

Nous devrions envisager la possibilité d'un contrôle international, pour freiner les manœuvres louches des spéculateurs exercées au détriment des populations du globe, car ce n'est que de cette façon que les autorités internationales pourront s'attaquer sérieusement au problème.

[Français]

M. Henri Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de ne pas dire

[M. Lewis.]

quelques mots sur les accords de Bretton Woods et sur le bill que nous étudions présentement.

Bien que cette question et celle de la Banque internationale soient très compliquées et que je ne les connaisse pas bien à fond, je demanderais aux députés de me pardonner si je faisais quelque erreur, car j'ai été pris au dépourvu et n'ai pas eu le temps d'étudier à fond cette question. Je sais cependant que la Banque internationale et les accords de Bretton Woods sont, comme toutes les autres banques nationales ou internationales, des institutions qui déséquilibrent l'économie au lieu de l'équilibrer.

Les accords conclus par les banques internationales sont régis par des règlements presque identiques, sauf qu'à la Banque internationale, on ne fait pas de crédit, tandis que dans les banques nationales, on fabrique du crédit avec de l'encre et une plume.

La Banque internationale emprunte des capitaux au taux d'intérêt courant des grandes institutions financières, des compagnies de fiducie, à l'instar de toutes les autres institutions nationales, qui empruntent des capitaux à base d'intérêt. Or, les taux d'intérêt de la Banque internationale, comme ceux des banques nationales sont exorbitants, ce qui crée une situation internationale intolérable et qui ne peut tenir debout, parce que, comme les institutions nationales, les banques actuelles font des prêts. Elles prêtent le montant initial, mais non l'intérêt, dont elles exigent pourtant le remboursement. C'est pour cette raison que, dans les affaires internationales, il se fait des répudiations de dettes, comme la France, l'Angleterre et de nombreux autres pays l'ont fait et le feront encore. Des répudiations de dettes, nous en voyons partout. Cela se pratique dans le domaine national et cela se verra bientôt dans le domaine international. Quand il devient impossible de rembourser un emprunt et de payer l'intérêt, qui n'a jamais été prêté, nous voyons alors des répudiations de dettes.

Alors, les accords internationaux comme ceux de Bretton Woods et bien d'autres ne valent pas grand-chose pour la population du globe, ni pour le Canada ni pour les autres pays, car, étant assujettis aux mêmes règlements, aux mêmes conditions, aux mêmes conséquences, nous ne pouvons réussir à maintenir un équilibre international aussi bien qu'un équilibre national. C'est une des raisons pour lesquelles nous voyons des déficits internationaux, de même que des culbutes nationales et internationales.

Alors, monsieur l'Orateur, notre organisation financière et économique est mal constituée. Le système est faux à sa base. Il